
COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

DÉCEMBRE 2023 - 2

Coopérative d'alimentation

Depuis plus d'une année, nous sommes sans épicerie. Pour que ce beau projet se concrétise, l'intérêt de la population doit être significatif.

Un comité a été formé lors d'une assemblée générale d'organisation, une charte de coopérative est active, l'appellation est **Coop d'alimentation de Falardeau** et la bannière *Ami* est maintenant sélectionnée.

Il est connu que la Municipalité a un terrain face à la Maison des jeunes et de la Pharmacie, c'est donc à proximité de la vie urbaine que notre nouveau marché *Ami* y sera construit.

Actuellement, le comité finalise le montage financier et fait les démarches auprès des instances politiques et des programmes gouvernementaux. L'aide est requise pour se présenter devant les institutions financières.

Votre apport est très important, pour ceux et celles qui ne sont pas encore membres, nous vous rappelons que ce service de proximité est l'affaire de tous!

Merci pour votre participation à votre vie municipale.

Au nom du Conseil municipal et du
Conseil d'administration de la Coop
Germain Grenon, maire